



Déjeuner - Semaine du 29-06-2020 au 03-07-2020

Goûter 100%



Lun.	Betteraves à la vinaigrette à la moutarde <sup>1</sup> Cari d'oeufs Riz au beurre Tomme blanche Pêche	
Mar.	Salade de tomates au basilic Sauté de bœuf* aux carottes <sup>8 10</sup> Meule du Besac AOP <sup>7</sup> Crème au chocolat	
Mer.	Carottes râpées à la vinaigrette Poulet rôti Haricots verts aux champignons Camembert AOP Compote pommes-bananes sans sucre ajouté	
Jeu.	Taboulé Sauté de porc aux herbes ( <i>Crêpe aux champignons</i> ) Lentilles Emmental Abricots	
Ven.	Concombre à la crème Parmentier* de poisson Yaourt brassé à la fraise <sup>7</sup> Coupelle de purée de pommes	



Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais



Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve



Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)



Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés



Cuisiné sur place à base de produits déshydratés



Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5ème



Agriculture Paysanne



Label Rouge 100% végétarien



Pêche Française



Agriculture Biologique



\* au moins 1 ingrédient Bio



aide UE à destination des écoles

**Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.**

**Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.**

**Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France**

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten<sup>1</sup>, Crustacés<sup>2</sup>, Oeufs<sup>3</sup>, Poissons<sup>4</sup>, Arachides<sup>5</sup>, Soja<sup>6</sup>, Lait<sup>7</sup>, Fruits à coques<sup>8</sup>, Céleri<sup>9</sup>, Moutarde<sup>10</sup>, Graines de sésame<sup>11</sup>, Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l<sup>12</sup>, Lupin<sup>13</sup>, Mollusques<sup>14</sup>